

"Etre un homme, c'est bien. Mais il y a encore mieux : être humain"
JULES ROMAIN

VOUS

Président, directeur, trésorier, vous avez à cœur d'assurer la pérennité et le développement de votre association. Vous souhaitez :

- > Maîtriser les équilibres budgétaires de votre structure,
- > Respecter les règles de la vie associative,
- > Satisfaire aux différentes obligations des éventuels organismes de tutelle.

NOUS

Ancrés dans le tissu associatif local, nous sommes une société d'expertise comptable composée de professionnels maîtrisant les particularités du monde associatif.

Nous vous assistons dans vos relations avec les collectivités locales et dans vos démarches de collecte de subventions.

Missions comptables :

- > Mise en place d'un service comptable,
- > Assistance à l'établissement du budget prévisionnel,
- > Tenue de votre comptabilité,
- > Établissement du compte financier et réalisation du rapport financier,
- > Élaboration d'une comptabilité analytique,
- > Certification des comptes dans le cadre du commissariat aux comptes.

Missions de conseil :

- > En fiscalité,
- > En organisation (rôle du contrôle interne),
- > En gestion sociale,
- > Audits ponctuels en matière comptable, juridique, fiscal.

ENSEMBLE

Avec GESCO comme partenaire,

- > Vous assurez la qualité de l'information financière produite par l'association,
- > Vous comprenez la formation de l'excédent de gestion,
- > Vous identifiez les enjeux économiques et les risques financiers.

Vous déterminez l'adéquation du cadre juridique avec le fonctionnement et les activités de l'association.

Vous pourrez également vous assurer du respect des obligations d'employeur et de la pertinence des options prises en matière de fiscalité.

GESCO vous aide à produire une information financière de qualité.

